

A la suite de sa Grande Consultation, le Conseil national de l'Ordre des médecins dévoile ses 10 propositions pour faire évoluer notre système de santé et répondre aux attentes des patients et des médecins.

Paris - le 26 janvier. L'Ordre des médecins présente **10 propositions opérationnelles en réponse aux nombreux dysfonctionnements de notre système de santé**, tant pour les patients que pour les médecins et les autres professionnels de santé. Ces propositions sont le résultat de la grande consultation engagée par l'Ordre des médecins avec tous les acteurs du système de santé et de multiples rencontres avec les professionnels sur le terrain.

Ces 10 propositions ont pour objectif d'alimenter le débat public et les programmes politiques des prochaines échéances électorales dans la perspective d'aboutir à la construction d'une réforme de santé ample et partagée.

Une approche globale et opérationnelle

Les propositions de réforme présentées sont ambitieuses et structurantes, mais également réalistes et opérationnelles. Ces 10 propositions proposent une approche globale permettant de répondre aux attentes fortes de proximité, d'efficacité et de transversalité de l'ensemble des acteurs, à travers trois axes structurants :

1. **Une simplification de l'organisation territoriale des soins** et la mise en place effective de la **démocratie sanitaire** dans le pilotage
2. Un **allègement du poids administratif** et un **décloisonnement** des parcours professionnels pour redonner la priorité aux soins et renforcer la mobilité professionnelle
3. Une **ouverture** et une **professionnalisation** de la **formation initiale et continue** des médecins.

Parmi l'ensemble de ses propositions, l'Ordre préconise notamment :

- **la rationalisation du millefeuille actuel** de l'organisation des soins dans les territoires en instaurant un **échelon unique de coordination**.

- En matière de parcours professionnel, **priorité doit être donnée au temps dédié aux soins dans l'exercice de la médecine**, en **allégeant considérablement le poids administratif** et en **facilitant la mobilité** et la **coopération** inter et intra-professionnelle.
- Dans un souci **d'anticipation des évolutions démographiques de l'exercice de la médecine**, l'Ordre propose également de ne plus établir le nombre du numerus clausus et des admis à l'Examen Classant National (ECN) sur un plan national **mais à un niveau régional permettant de former les médecins dont les territoires ont besoin.**

Les médecins doivent être au cœur de la réforme

L'Ordre des médecins rappelle que la clé d'une réforme d'avenir en matière de santé est que le médecin soit un acteur central de cette évolution. Les Français le souhaitent également, puisqu'ils sont 86 % d'entre eux à nous faire confiance pour faire évoluer le système de santé dans l'intérêt des patients.

Le Conseil National de l'Ordre des Médecins, par la voix de son Président Patrick Bouet, souligne :

« La Grande Conférence de santé annoncée par le gouvernement ne permettra pas de traiter l'ensemble des problèmes majeurs que rencontrent aujourd'hui les professionnels et les usagers sur le terrain. L'Ordre des médecins a donc pris l'initiative d'engager une vaste réflexion avec tous les acteurs du système de santé dans le cadre de sa Grande consultation. Ces propositions ne sont pas celles d'un Ordre des médecins qui aurait réfléchi en vase clos, elles sont le fruit d'une vaste réflexion engagée avec tous les acteurs du système de santé et de multiples rencontres avec les professionnels sur le terrain. Elles ont été conçues dans le souci de la préservation du principe de solidarité du système de santé, de la garantie de l'indépendance de la profession médicale et du maintien du libre choix du patient dans le parcours de soins. Notre objectif est de nourrir le débat public et politique pour les prochaines échéances électorales, en vue d'aboutir enfin à la réforme tant attendue de notre système de santé »

Le livre blanc « Pour l'avenir de la santé »

Les 10 propositions de l'Ordre sont présentées dans un livre blanc « Pour l'avenir de la santé ». Il s'agit d'un véritable programme pour la santé de demain, disponible dans son intégralité sur le site internet de l'Ordre et sur lagrandeconsultation.fr, présentant l'ensemble de la démarche de la Grande Consultation et le détail concret de chacune des 10 propositions suivantes :

1ere PRIORITE : Simplifier l'organisation territoriale des soins avec une gouvernance partagée entre acteurs et usagers

PROPOSITION N° 1 : Mettre en place un échelon territorial unique pour améliorer la coordination des soins

PROPOSITION N° 2 : Instaurer la démocratie sanitaire à tous les niveaux territoriaux

PROPOSITION N° 3 : Créer un portail d'information unique entre acteurs de santé et usagers au niveau de chaque bassin de proximité santé

2eme PRIORITE : Alléger et décloisonner l'exercice professionnel des médecins

PROPOSITION N° 4 : Redonner du temps médical aux médecins

PROPOSITION N° 5 : Mettre en place un système social protecteur et un mode de rémunération valorisant pour tous

PROPOSITION N° 6 : Promouvoir et faciliter les coopérations inter et intra-professionnelles

PROPOSITION N° 7 : Simplifier les relations avec les organismes gestionnaires

3eme PRIORITE : Ouvrir et professionnaliser la formation des médecins

PROPOSITION N° 8 : Réformer le numerus clausus et la PACES pour une meilleure adaptation aux besoins des territoires

PROPOSITION N° 9 : Régionaliser la formation initiale et renforcer la professionnalisation du deuxième cycle à l'internat

PROPOSITION N° 10 : Renforcer la formation continue par la recertification